

Santé

Une offre de soins en constante amélioration

Le pays se dote progressivement de structures sanitaires de classe mondiale offrant des soins de qualité aux patients.

La mue de ce secteur se réalise à travers la construction et la réhabilitation des hôpitaux modernes à Libreville et dans d'autres localités gabonaises. Ces nouvelles structures hospitalières viennent non seulement relever le nombre d'hôpitaux, mais contribuent en plus à améliorer l'offre de soins. Ce d'autant que les autorités gabonaises ont pris l'engagement d'offrir des soins de qualité à tous les citoyens, sans discrimination. Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, en visite à l'hôpital Jeanne Ebori le 11 mai dernier, a ainsi déclaré : « Je sais que toutes les Gabonaises n'ont pas encore accès aux soins qu'elles méritent. La reconstruction à neuf de l'hôpital Jeanne Ebori à Libreville marque un pas important vers plus d'égalité des chances dans l'accès aux soins pour toutes les femmes. » Par un centre hospitalier comme l'hôpital Jeanne Ebori,

« je veux que les Gabonaises et leurs enfants puissent avoir accès aux meilleurs soins, c'est pourquoi la santé est un des piliers du Programme pour l'égalité des chances », a-t-il précisé au terme de cette visite de chantier.

Le 31 décembre dernier, le chef de l'Etat indiquait que la politique de santé du Gabon se consolide par la construction et la réhabilitation d'hôpitaux modernes pour une meilleure offre de soins dans les neuf provinces. « C'est dans cette optique que nous avons engagé la construction des centres hospitaliers provinciaux et, à Libreville, des centres universitaires spécialisés à l'exemple du CHU d'Angondjé, spécialisé dans la cancérologie, du CHU d'Owendo, spécialisé dans la traumatologie, et du futur CHU de Jeanne EBORI spécialisé dans la prise en charge de la mère et de l'enfant », affirmait-il.

La construction de nouveaux

hôpitaux s'accompagne de l'accroissement du personnel soignant. Il faut relever que l'Etat a augmenté de plus d'un quart le personnel dédié à la santé entre 2009 et 2015, et revalorisé le traitement des agents. De 6864 personnels soignants en 2009, l'on est passé à 8754 personnels en 2015. Il faut relever que 600 000 Gabonais supplémentaires ont été intégrés à la couverture maladie de la CNAMGS, une couverture qui est désormais universelle. L'assurance maladie couvre un million de Gabonais. Selon Ali Bongo Ondimba, « tout le monde, et pas seulement les privilégiés, doit avoir accès à une médecine de qualité. Les enfants du Gabon doivent grandir en bonne santé afin de bénéficier de l'égalité des chances. »

Dans son discours à la nation le 31 décembre 2015, le chef de l'Etat affirmait : « gouverner, c'est protéger les Gabonais



contre la maladie. » Seul défi à relever : « Il nous faut, plus que par le passé, améliorer la gouvernance hospitalière et veiller à ce que les structures médicales de l'intérieur du pays soient correctement entretenues et pourvues en personnel médical. » Car, après avoir investi plus de 1000 mil-

liards de FCFA dans ce secteur, le président de la République regrette encore le faible taux de couverture vaccinale ou le manque de médicaments et d'équipements dans divers structures sanitaires du pays, surtout celles de l'arrière-pays. ■